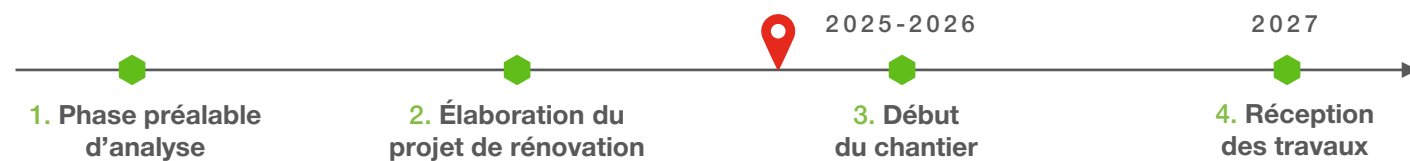


ÉCOLE PRIMAIRE ANDRÉ BARBET À VAL-AU-PERCHE

Normandie, département de l'Orne (61)
Commune de 3 432 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

CC des Collines du Perche Normand

Les autres acteurs :

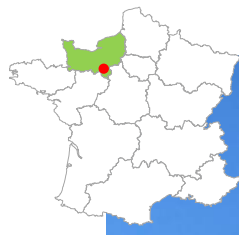
AMO : Crescendo conseil

Le projet en bref :

- Isolation extérieure
- Remplacement des portes et des fenêtres
- Désimperméabilisation et végétalisation de la cour

Les points forts :

#conception bioclimatique #matériaux biosourcés #agriculture urbaine



1970

Année de construction du bâtiment



1 320 M²

Surface rénovée du bâtiment



183

Elèves au sein de l'école



60%

Economie d'énergie visée



8M€ HT

Montant total prévisionnel de l'opération



ISABELLE
THIERRY

Présidente de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand

Pourriez-vous nous raconter la genèse de ce projet ?

En 2017, nous avons fusionné deux communautés de communes pour créer celle des Collines du Perche Normand. L'idée de moderniser nos écoles est née à ce moment-là. Dans le projet de mandat, il était prévu que deux sites principaux soient réhabilités : celui de Bellême et celui de Val-au-Perche.

L'objectif est de moderniser l'école qui ne répond plus aux normes actuelles malgré les rénovations régulières. On espère la rendre plus attrayante et ainsi inciter les familles à venir s'installer dans la région. Ces travaux permettront également aux enfants et aux enseignants de travailler dans des espaces plus agréables et plus fonctionnels.

Comment se déroulera la rénovation de l'école ?

Nous nous sommes entourés d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage, qui nous a aidés dans l'étude du projet et dans le recrutement de l'architecte. C'est avec eux que nous avons ensuite construit un cahier des charges. Nous avons fait le choix de nous entourer de spécialistes en nous basant sur l'expérience du projet de Bellême. À André Barbet, nous sommes confrontés à des problèmes de sol qui vont nécessiter la destruction et reconstruction du bâtiment de l'école maternelle, d'où la nécessité de faire appel à des professionnels.

La bonne idée

Nous avons créé des groupes de travail, comprenant la directrice, le personnel de l'école, l'association de parents d'élèves et tous les agents et personnalités qui pouvaient contribuer avec des propositions.



Et demain ?

Les travaux se feront en site occupé. Nous allons commencer par la reconstruction de la maternelle. Les enfants iront ensuite dans la partie neuve pour poursuivre la réhabilitation.

Plan de financement

Isabelle Thierry : La recherche de financement n'a pas encore commencé, mais le coût total du projet est estimé à 10 millions d'euros TTC. Nous allons sûrement engager des demandes de financements publics au niveau de l'État, de la CAF, ainsi qu'auprès de la Banque des Territoires.

L'analyse du projet, faite grâce à l'AMO, a été co-financée par la Banque des Territoires à hauteur de 15 400 euros. Ce dernier financement est crucial, puisqu'au sein de la CC, la nécessité de recourir à un AMO ne faisait pas nécessairement sens pour certains délégués, à la vue du prix que cela représente. Mais nous avons pleinement pris conscience de son importance. Nous avons également eu l'opportunité de profiter du programme ACTEE, qui aide à la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics.

